

A. Asselin, J. E. B. Tessier dit Lavigne, E. G. Courteau, Z. Malo, V. G. L. Marsolais.

M.M. Joseph D. Cameron, R. A. Westley, M. A. Cooper, seront admis à la licence après paiement de la somme de soixante dollars [\$60.00] coût du Brevet et de la licence. M. W. Mitchell sera aussi admis sur paiement de la somme de quarante dollars (\$40.00) coût de la licence.

Enfin M. E. Lebel est admis à condition de payer trente dollars [\$30.00] sur demande du Dr Belleau au lieu de soixante dollars.

Après avoir discuté le cas de M. J. Demers, E. E. M., il fut proposé par le Dr Guay, secondé par le Dr MacKay, que M. Jos. Demers soit admis à passer ses examens primaires devant un comité des examinateurs du Collège des Médecins ; la motion ci-dessus est adoptée, sur division, 4 seulement votent contre, et l'on procède de suite à la formation d'un comité d'examen :

Anatomie, Dr Lemieux.	Chimie, Dr L. Larue.
Histologie, Dr Marcil.	Chirurgie, Dr Grandbois.
Médecine, Dr Paré.	Accouchements, Dr Morrissette.
Médecine légale, Dr Durocher.	Hygiène, Dr Thos Larue.

M. le Dr. Guay fait ensuite lecture d'une petition signée par M. Hermas Doyon, E. E. M., cette petition est renvoyée sans aucune discussion, et la séance est ajournée à 2.30 de l'après-midi.

Séance de l'après-midi, 2.30 hrs. p. m.

M. le Président *pro temp* prend le fauteuil à 2.50 et procède à l'assermentation des gradués qui ont rempli toutes les formalités requises.

Ces MM. nommés ci-dessus dans le rapport du comité des créances reçoivent leur licence.

M. Florian Lavoie manque à l'appel.